

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 28 février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Ferrières dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivité Territoriales.

Étaient présents : Céline BECKERICH Bernard BESSON Christophe GARREAU Annie GRATTET Guy JORIS Éric LAMY Corinne LIAIGRE Patricia MARIE Jean Pierre POINOT Sandrine SIROUET

Absents excusés : Solange MANCEAU (procuration à Patricia MARIE) Laurence BONNEAU (procuration à Guy JORIS) Sébastien LAFOSSE Jean-Philippe ROUSSEAU

Absent : Daniel CALVAR

Secrétaire de séance : Christophe GARREAU

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la réunion précédente,

- *DOJO demande de subvention « amendes de police »*
- *DOJO demande de subvention CDC « fonds de concours »*
- *ELUS mise à jours des indemnités*
- *ELECTIONS Tableau des permanences pour les européennes*
- *Renouvellement de l'adhésion au service de retraite du Centre De Gestion*
- *Mise à jour des tarifs des encarts publicitaires*
- *mise à jour des tarifs des photocopies aux associations*

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1902281 DOJO Demande de subvention « amendes de polices »

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 11 septembre 2018. Pour les amendes de police il faut délibérer spécifiquement avec le montant correspond à la demande.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de demander au titre des amendes de police, une subvention pour l'aménagement du parking du DOJO pour un montant de 62 000€HT correspondant aux lots 1 et 2 (voirie accès et zone de stationnement) conformément au budget estimatif des travaux. Celui-ci sera confirmé par les devis après l'appel d'offre.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

1902282 DOJO Demande de subvention CDC « fonds de concours »

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 11 septembre 2018. Une demande de subvention de 100 000€ a été demandée à la CDC pour aider la commune au financement du DOJO.

Une réponse est arrivée indiquant que l'enveloppe de 20000€ allouée a été versée pour l'extension de l'école, une aide complémentaire d'un montant de 4 017€TTC a néanmoins été attribuée lors du dernier conseil communautaire. La CDC indique également que le versement de cette somme est conditionné à l'établissement de délibération concordante.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander une subvention à la CDC au titre des fonds de concours pour un montant de 4 017€.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

1902283 ELUS mise à jour des indemnités

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal doit prendre une nouvelle délibération car celle du 28 mars 2014 concernant l'indemnité du maire et des adjoints se basant sur l'indice 1015 est obsolète. Depuis le 1^{er} janvier 2019 avec la révision du

parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCRF) c'est désormais l'indice 1027 qui sert de base aux calculs des indemnités de fonctions des élus locaux.

Conformément aux articles L5211-12, R5214-1 et R5332-1 du CGCT le montant de ces indemnités est fixé par l'organe délibérant selon un barème, réactualisé en tant que besoin, par référence à l'indice brut terminal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'actualiser conformément aux articles sus visés, les indemnités de fonction du Maire et des adjoints en fonction de la valeur de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

1902284 Renouvellement de l'adhésion au service de retraite CDG

Monsieur le Maire expose que le Centre de Gestion de la fonction publique de la Charente-Maritime, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service.

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossier,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de passer une convention entre la commune de Ferrières et cet établissement.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la fonction publique de la Charente-Maritime et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

1902285 Tarif des encarts publicitaires dans le bulletin communal

Monsieur le maire propose de remettre à jour le tarif des encarts publicitaires pour les entreprises dans le bulletin municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'appliquer les prix suivants : 45€ TTC pour les petits et 90€ TTC pour les moyens et 120€ pour des grands formats.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

1902286 Mise à jour des photocopies aux associations

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de mettre à jour le tarif des photocopies afin que la trésorerie prenne en charge les titres restants de 2018.

	Noir	Couleur	RV Noir	RV Couleur
A4	0.10	0.20	0.20	0.30
A3	0.20	0.30	0.30	0.40

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal entérine le tarif ci-dessus et précise que celui-ci sera appliqué aux associations, ainsi que demandé en remboursement au SIVOS lorsque la mairie doit faire des photocopies pour l'école.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

Questions diverses

1902284 ELECTIONS tableau des permanences pour les européennes

	Dimanche 26 mai 2019
De 8h à 09h30	Bernard BESSON Corinne LIAIGRE Jean Philippe ROUSSEAU
De 09h30 à 11h	Annie GRATTET Sébastien LAFOSSE Solange MANCEAU
De 11h à 13h00	Patricia MARIE Eric LAMY Sandrine SIROUET

De 13h à 15h00	Guy JORIS Christophe GARREAU Laurence BONNEAU
De 15h à 16h30	Patricia MARIE Céline BECKERICH Annie GRATTET
De 16h30 à 18h00	Bernard BESSON Guy JORIS Christophe GARREAU

Commission des Impôts directs

La date pour la commission des impôts directs est fixée. La convocation sera envoyée aux membres titulaires

Cimetière

Monsieur le maire indique que des devis sont demandés pour un columbarium 12 places.

Chemins

Monsieur POINOT indique que le chemin rochelais (chemin des éoliennes) est de plus en plus utilisé.

Fin de la réunion à 19h30

Compte rendu des décisions prises par le Maire DIA

Lors de sa séance du 02 avril 2014, le Conseil Municipal a délégué au Maire l'exercice de certaines attributions. Le CGCT prévoit que le Conseil soit informé des décisions prises par le Maire à chaque utilisation.

DIA : La CDC a souhaité garder la compétence en matière de préemption sur les zones d'activités et re-déléguer aux communes celui-ci pour les autres zones urbaines. Monsieur le Président a reçu du Conseil Communautaire par la délibération n°CCom-16122015-05a du 16/12/2015 la délégation pour l'exercice de ce droit. Il doit en rendre compte régulièrement au Conseil.

Etat des lieux de DIA

Terrains bâtis non préemptés
A1442-980- 983

Terrains non bâtis non préemptés
ZL 92

Céline BECKERICH	Bernard BESSON	Laurence BONNEAU	Daniel CALVAR
Christophe GARREAU	Annie GRATTET	Guy JORIS	Sébastien LAFOSSE
Éric LAMY	Corinne LIAIGRE	Patricia MARIE	Solange MANCEAU
Jean-Pierre POINOT	Jean-Philippe ROUSSEAU	Sandrine SIROUET	